

Statuts

Une formation d'Ingénieur de statut public

L'élève qui se prépare à devenir un "Ingénieur Manager Entrepreneur" a un statut d'élève-ingénieur en formation initiale dans le cadre d'un établissement public d'enseignement supérieur. Les droits d'inscription sont ceux des écoles d'ingénieurs publiques et les élèves peuvent bénéficier des bourses d'études et aides à la scolarité proposées par l'Etat.

Le diplôme délivré

Il s'agit du diplôme d'ingénieur en génie industriel et entrepreneurial, délivré par l'Ecole Centrale de Lille, qui en a reçu l'habilitation du ministère de l'éducation nationale, après avis favorable de la Commission des Titres d'Ingénieur.

Le niveau universitaire atteint est donc à bac + 5.

Le département Iteem

Créé sur décision du conseil d'administration de l'Ecole Centrale de Lille, l'Institut Technologique Européen d'Entrepreneuriat et de Management (Iteem) est un département de cette école, qui assure la gestion et le fonctionnement de la formation "Ingénieur Manager Entrepreneur" et du master spécialité "Création d'entreprise et entrepreneuriat". Ce master a été créé conjointement par ces deux mêmes écoles et l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix.